



CNRS-INSERM
INRIA-IRD-INED

Toutes les raisons de revendiquer et d'agir le 6 février 2014

Villejuif, le 14 janvier 2014

En ce début d'année 2014, la « crise » sert encore et toujours de prétexte pour annoncer de nouveaux reculs dans tous les domaines qui touchent notre travail et notre vie quotidienne.

Salaire et pouvoir d'achat.

Depuis le 1^{er} janvier 2000, le pouvoir d'achat du point d'indice de la fonction publique, à la base du calcul de notre salaire, a baissé de 13,61% par rapport aux prix. Le blocage des salaires affecte toutes les catégories, mais cela est encore plus dramatique pour les collègues pour qui les dépenses incompressibles de loyer, d'énergie, d'assurances peuvent aujourd'hui dépasser 40% du salaire après impôt (source CREDOC). Cela concerne beaucoup de monde dans nos laboratoires et services : fonctionnaires en bas de grille, jeunes en début de carrière et tous les précaires. Pour le seul CNRS, 6 097 personnes ont sollicité le service d'action sociale en 2012 pour des aides de diverses natures.

Nos salaires nets vont baisser en janvier 2014, car les cotisations retraites augmentent de 0,38 points, (0,27 points au titre de la réforme de 2010, 0,06 points au titre de la réforme de 2013 et 0,05 points pour financer les carrières longues). Et ce n'est pas fini : entre 2013 et 2020, la cotisation retraite sera passée de 8,76 à 11,10% du salaire. Dès janvier, la hausse des taux de TVA sera lourde pour les ménages. D'ici fin 2014, la TVA prélèvera 6 milliards d'euros de plus dans les portemonnaies des consommateurs. Ces hausses de TVA sont d'autant plus inacceptables qu'elles s'ajoutent à toute une série de nouvelles ponctions : augmentation du gaz et de l'électricité, augmentation des loyers et du prix de l'immobilier, nouveaux calculs d'impôts. Cela ne pourra qu'avoir des conséquences négatives sur notre niveau de vie.

Toutes ces hausses de cotisations et de TVA pour les salariés servent à compenser le maquis des allègements de cotisations, des crédits et subventions en tout genre dont sont abreuvées les grandes entreprises, notamment la baisse de la cotisation aux allocations familiales, les 5,5 milliards du Crédit Impôt Recherche et le cadeau de 20 milliards au titre du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi.

Accélération de l'austérité.

Dans ses vœux pour 2014, le président François Hollande annonce un renforcement de l'austérité avec 50 milliards supplémentaires de coupes dans les dépenses publiques : moins de fonctionnaires, moins de service public, sous prétexte d'économies, arguant qu'il est possible de « faire mieux avec moins ». Le pacte de responsabilité, nouveau cadeau au patronat, annonce de nouvelles aides et baisses de cotisation. La sécurité sociale ne sera pas épargnée. Quand il se réfère aux « abus », François Hollande oublie sûrement les 30 milliards d'exonération de cotisations des entreprises. Peut-être parce que ce sont seulement les bénéficiaires qui « abusent » de la Sécu...

Les organismes de recherche à la diète, les personnels en souffrance.

Les organismes de recherche payent un lourd tribut à l'austérité en cette année 2014. Ce sera les basses eaux pour toutes les campagnes de recrutement. À titre d'exemple, par rapport au budget initial 2013, le CNRS perd 842 emplois (102 fonctionnaires et 740 CDD sur subvention d'Etat). En 2014, L'IRD ne recrutera que 8 chercheurs et aucun ITA et l'IRSTEA (ex Cemagref) ne recrutera personne. Nous campons dans la précarité, avec un nombre de CDD sur ressources propres qui ne diminuera pas. L'intégration des précaires par application de la loi Sauvadet est plus que minimaliste : exclusion des CDD docteurs et refus d'ouvrir des recrutements réservés pour les deux tiers des éligibles. Par ailleurs, les conséquences de ces faibles recrutements seront dramatiques pour les promotions des ITA : le blocage des carrières se poursuivra.

La dégradation de l'emploi contribue à la dégradation des conditions de travail pour tous les personnels. Les conséquences seront lourdes pour les collègues administratifs et techniques ; et les chercheurs, contraints à la chasse aux financements externes, ne seront pas épargnés.

Les motifs d'insatisfaction et les raisons d'exprimer notre colère ne manquent pas. Nul besoin de catalogue pour illustrer les réalités de nos conditions de vie et de travail dégradées. La peur de perdre son emploi et l'angoisse de l'endettement figuraient en tête des préoccupations des salariés en cette fin d'année 2013...

Les richesses créées par notre travail doivent prioritairement servir à la réponse aux besoins sociaux, à la création d'emplois de qualité, à la revalorisation du Smic, à la hausse des salaires pour vivre mieux et permettre une relance de la croissance par la consommation des ménages.

C'EST POSSIBLE !

Diviser par deux les dividendes des actionnaires libérerait 120 milliards d'euros pour les investissements productifs, permettrait de revaloriser le Smic et le point d'indice dans les fonctions publiques. Cela créerait de l'emploi et garantirait le financement de la Sécurité sociale.

En ouvrant le débat sur le « coût du capital » pour répartir autrement la richesse produite, la CGT veut rétablir la vérité, montrer ce qui coûte vraiment, prouver que l'argent existe. Ce n'est pas le travail qui coûte, c'est le capital. Aujourd'hui, un salarié du privé travaille 45 jours par an en moyenne pour payer leurs dividendes aux actionnaires. La campagne sur le « coût du travail » orchestrée par le Medef ne vise qu'à culpabiliser les salariés et à permettre à une minorité d'accaparer les richesses produites par notre travail.

Pour changer de logique de développement, pour changer la donne, nous le savons, le monde du travail doit se rassembler, s'unir et agir !

C'est pourquoi la CGT propose le 6 février 2014, le plus unitairement possible, de porter ensemble nos exigences en matière de salaires, d'emplois, de conditions de travail, de protection sociale, de service public, sur les lieux de travail, les territoires et les professions. Partout en France, manifestons ensemble !

Pour être plus fort, se défendre, agir pour faire progresser nos droits, prenez toute votre place dans la CGT.

ADMINISTRATIFS CHERCHEURS INGENIEURS TECHNICIENS THESARDS REJOIGNEZ UN SYNDICAT <i>Intercatégoriel</i> <i>Indépendant</i> <i>Démocratique</i> <i>Unitaire</i>	J'adhère au S.N.T.R.S-C.G.T NOM : Prénom : Corps et grade : Adresse du labo ou service : Téléphone : Fax: Courrier Electronique :
SNTRS-CGT 7, rue Guy Môquet 94801 VILLEJUIF Tél. 01 49 58 35 85 -Fax 01 49 58 35 33 -Mèl : sntrscgt@vjf.cnrs.fr web : http://sntrscgt.vjf.cnrs.fr	